



PREFET DE LA MAYENNE

## DEMANDE DE CERTIFICAT DE QUALIFICATION D'ARTIFICIER F4-T2

Décret 2010-580 du 31 mai 2010 modifié, relatif à l'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques destinés au théâtre  
Arrêté du 31 mai 2010 pris en application des articles 3, 4 et 6 du décret 2010-580

Formulaire à retourner complété avec les pièces demandées à :  
Préfecture de la Mayenne, bureau de l'ordre public et de la sécurité intérieure -  
46 rue Mazagran - CS 91507 - 53015 LAVAL CEDEX - mail : [pref-bopsi@mayenne.gouv.fr](mailto:pref-bopsi@mayenne.gouv.fr)

### 1 – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Madame

Monsieur

NOM de naissance : \_\_\_\_\_

NOM d'époux (se) : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone <sup>1</sup> : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

### 2 – NATURE DE LA DEMANDE <sup>2</sup>

Certificat de niveau 1

Certificat de niveau 2

**Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.**

Fait à : \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature du demandeur :

*liste des documents à fournir au verso*

<sup>1</sup> Facultatif

<sup>2</sup> Cocher la ou les cases correspondant à votre demande

### **3 – PIÈCES À FOURNIR POUR NIVEAU 1**

- Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- justificatif de domicile datant de moins de trois mois (facture électricité, téléphone, quittance de loyer...)
- attestation de fin de stage de niveau 1 de 2 jours, datant de moins de 5 ans
- attestation de réussite à l'évaluation des connaissances niveau 1 datant de moins de 5 ans
- preuve de participation du demandeur au montage ou au tir de 3 spectacles pyrotechniques, sur une période de 5 ans précédant la demande. Ces spectacles doivent comporter des articles pyrotechniques classés F4 ou T2 et doivent être encadrés par un artificier titulaire du certificat de qualification niveau 1 ou 2.

### **4 – PIÈCES À FOURNIR POUR NIVEAU 2**

- Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- justificatif de domicile datant de moins de trois mois
- copie du certificat de qualification d'artificier F4-T2 de niveau 1, datant de plus d'un an
- attestation de fin de stage niveau 2, formation complémentaire de 3 jours, datant de moins de 5 ans
- attestation de réussite à l'évaluation des connaissances niveau 2 datant de moins de 5 ans
- preuve de participation du demandeur au montage ou au tir de 3 spectacles pyrotechniques, sur une période maximale de 2 ans précédant la demande. Ces spectacles doivent comporter des articles pyrotechniques classés F4 ou T2 et doivent être encadrés par un artificier titulaire du certificat de qualification niveau 2.

### **5 – PIÈCES À FOURNIR POUR RENOUELEMENT (niveau 1 ou 2)** **A EFFECTUER AVANT LA DATE D'ECHEANCE DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION**

- Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité
  - justificatif de domicile datant de moins de trois mois
  - copie du certificat de qualification d'artificier F4-T2, niveau 1 ou 2
  - preuve de participation du demandeur au montage ou au tir de 3 spectacles pyrotechniques, sur une période maximale de :
    - 5 ans précédant la demande, pour le niveau 1,
    - 2 ans précédant la demande, pour le niveau 2.
- Ces spectacles doivent comporter des articles pyrotechniques classés F4 ou T2.